

2. CONFERENCES

XX^e Conférence, Timisoara.2014. Synthèse des travaux en commissions

Le Réseau PGV s'est réuni en conférence annuelle du 11 au 12 septembre 2014, à l'Université de l'Ouest de Timisoara, en Roumanie. Sous le titre *La cohésion européenne en question*, les participants ont abordé trois problématiques majeures de la cohésion européenne, respectivement, celle de la cohésion territoriale, celle de la cohésion économique et celle de la cohésion sociale. Les Actes ont été publiés par l'Université de l'Ouest de Timisoara.

La manifestation a réuni 52 participants représentant 28 universités et écoles dans 9 pays d'Europe et du Pourtour Méditerranéen.⁶³ L'ouverture de la Conférence a lieu en présence du Pr. Madalin BUNOIU, Pro-Recteur de l'Université de l'Ouest représentant le Recteur Marilen PIRTEA, du Pr. Ovidiu MEGAN, Doyen de la Faculté d'Economie et d'Administration des Affaires et de Claude MARTIN, Président du réseau PGV.

Neuf communications avaient été sélectionnées en séance plénière. Il s'agissait de :

The role of networks in the consolidation of a United Europe

Mario PAGLIACCI, Stefano TIRINZI, Massimo CRESTA, Marco PAULUCCI

Territorial cohesion versus territorial competition in the regions of the Slovak Republic

Katarina PETRIKOVA, Kamila BORSEKOVA

La localisation des unités commerciales dans un cadre du développement urbain de Bratislava d'un point de vue de la politique européenne de cohésion territoriale

Pavol KITA, Ladislav LAPSANSKY, Jaroslav KITA, Ferdinand DANO

Divergence des taux de change réels dans la zone euro : évaluation et effets euro

André BOYER, Faranak FARZANEH

Evolution de la politique régionale de l'innovation en Pologne. Bilan de 15 années d'expérience

Aleksandra NOWAKOWSKA

Cultural changes in Poland in the context of European integration

Krystyna MAZUREK-LOPACINSKA

L'Europe. Histoire collective et ruptures mémorielles

Ewa MARTIN, Elsa GUILLALOT

Vers une cohésion européenne durable

Daniela STANCIU, Liana STEFAN, Ion PETRISOR

Timisoara. Un modèle de cohésion sociale et de multiculturalisme

Elena Liliana DANCIU

Après une courte pause, les participants rejoignent les salles de commissions où vont se succéder une quarantaine d'intervenants. On trouvera, dans les lignes suivantes un résumé des débats d'après les notes prises par les présidents de commission et leurs modérateurs

⁶³ Algérie, Bulgarie, France, Italie, Pologne, Portugal, République Slovaque, République Tchèque, Roumanie

Commission 1

Cohésion territoriale et concurrence

Président Irena Pietrzyk

Modérateur Matouk Belattaf /Murriel Bourdon

Conformément au titre du colloque et de la commission, toutes les communications ont porté sur la problématique de cohésion dans l'Union Européenne mais la notion même de cohésion territoriale s'est prêtée à différentes interprétations, parfois comprises au sens très large du terme.

Mario PAGLIACCI a traité de la déconnexion de la cohésion territoriale et de la réalité communautaire européenne. Il en a donné plusieurs exemples évidents: persistance des barrières protectionnistes malgré les quatre libertés inscrites dans les traités ; grandes disparités du niveau de développement entre les pays membres et leurs régions malgré la politique européenne de cohésion ; disparités économiques dans la zone euro malgré la monnaie unique qui n'a pas amélioré la cohésion mais l'a plutôt dégradée etc. C'est pourquoi l'intervenant a prôné l'union budgétaire et le passage vers l'union politique. Il a terminé cependant par une conclusion inattendue stipulant que tous les inconvénients mentionnés importent peu face à la paix dont l'Europe a besoin (en ce moment les pensées de l'auteur et celles des participants au colloque ont été certainement orientées vers la situation très tendue en Ukraine).

La communication de Muriel BOURDON s'est située à l'opposé de celle de M. Pagliacci. Elle concernait le programme européen ERASMUS en tant qu'instrument de cohésion économique et sociale. L'intervenante a présenté les résultats de certaines enquêtes portant sur l'impact d'ERASMUS sur la cohésion sociale dans l'UE. En conclusion l'intervenante a mis l'accent sur les atouts de ce programme et sa contribution à la cohésion européenne. Elle a indiqué aussi certaines faiblesses du programme et surtout des moyens financiers restreints qui rendaient ainsi le déplacement d'étudiants des pays pauvres plus difficiles.

En parlant de cohésion territoriale, Cezary BRZEZIŃSKI a présenté de façon succincte le système de planification spatiale en Pologne, ses insuffisances et leurs conséquences. Le fait que les plans locaux d'urbanisme ne sont pas obligatoires et que, seulement un pourcentage minime de communes dispose de PLU est à l'origine de constructions sans permis de construire. Cette situation convient pourtant aux autorités et employés locaux mais, en même temps, génère des coûts et mène à un aménagement du sol tout à fait chaotique. C'est pourquoi il y a un besoin urgent de changement de régulation juridique dans ce domaine.

Matouk BELATTAF et Abdenour MOULOUD ont présenté une rétrospective de la politique européenne de cohésion depuis le Traité de Rome jusqu'à la stratégie Europe 2020. Leur intervention a mis en valeur les disparités régionales en Europe. En conclusion ils ont constaté qu'à l'avenir, la politique de cohésion devrait résoudre une équation complexe rassemblant des éléments contradictoires et notamment: la compétitivité, l'emploi, l'environnement, l'énergie et la croissance.

Ensuite trois cas d'étude ont été évoqués : la Pologne avec Monika SLUPINSKA, la Bulgarie avec Matouk BELATTAF et Iskra CHRISTOVA-BALKANSKA ainsi que la Roumanie avec Nicoleta SIRGHI et Ioana VADASAN

Monika SLUPINSKA a analysé la politique de cohésion en Pologne qui est le plus grand bénéficiaire des fonds structurels et de cohésion depuis la période 2007-2013.

Tout d'abord elle a dressé une liste des changements les plus importants intervenus récemment dans la politique européenne concernant le cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020. Ensuite elle a présenté les leçons tirées de l'expérience polonaise de cette politique pour formuler des recommandations concernant la période actuelle.

Matouk BELATTAF est intervenu cette fois à propos de la politique de cohésion en Bulgarie, pays le plus pauvre de l'UE. Il a fait la comparaison de la situation économique bulgare et d'autres PECO comme p.ex. la Pologne, la *Tchéquie et la Hongrie et a insisté sur la corruption omniprésente qui a accompagné la distribution de fonds européens en Bulgarie*. Ce fait a provoqué la suspension du paiement de fonds européens et finalement la diminution de la somme attribuée à ce pays dans le CFP actuel.

Nicoleta SIRGHI et Ioana VADASAN ont analysé le rôle des fonds structurels européens dans l'amélioration de la compétitivité de l'économie roumaine. Elles ont fait une distinction entre la compétitivité macro et micro-économique (concernant les milieux d'affaires) et ont réfléchi sur leurs facteurs respectifs. Les intervenantes ont insisté sur le niveau des disparités régionales en Roumanie et ont débattu des causes du bas niveau d'absorption de fonds européens.

Plusieurs éléments empêchant une politique de cohésion bonne et efficace sont ressortis de ces 3 cas d'étude :

- la faible absorption des fonds qui s'explique par l'absence d'institutions d'accompagnement notamment en Roumanie et en Bulgarie,
- le poids de la bureaucratie, la lourdeur des procédures et le détournement des *fonds publics*,
- le manque de compétences pour rédiger les dossiers de demandes de fonds,
- un besoin de cofinancement des pays en retard de développement.

Cependant, de manière générale, tous les auteurs ont noté une nette amélioration de la situation socio-économique des Nouveaux Etats Membres (NEM).

La communication rédigée par Aleksandra JEWTUCHOWICZ portait sur la politique régionale comme exemple de processus d'eupérisation des politiques publiques dans les pays membres. L'intervenante a mis en avant la nécessité d'adhésion de la population au processus d'eupérisation pour permettre une cohésion réussie.

Les dernières communications ont concerné l'échelle micro-économique et locale.

Pamela TEREZIANI a traité, dans sa communication, de la protection des produits agricoles régionaux et des AOC (*appellation d'origine contrôlée*) et AOP (*appellation d'origine protégée*) qui pouvaient aider ou au contraire entraver la cohésion.

Catherine PEYROUX s'est attachée au problème de l'accompagnement à la création d'entreprises dans la région Languedoc-Roussillon. Elle a introduit la notion de cohésion territoriale entrepreneuriale nécessaire notamment dans le contexte de décentralisation et de multiplicité des structures et des parties prenantes. Ces acteurs engagent des fonds publics et sont très souvent en concurrence entre eux pour accompagner la création d'entreprises. Une telle situation mène à une confusion des rôles de tous les acteurs et pose un problème de gouvernance ainsi que de coordination et de coopération.

Les communications et les débats qui ont suivi dans la commission 1 sont parvenus au constat général que la politique européenne de cohésion a contribué de façon indéniable à augmenter le taux de croissance à l'échelle des Etats mais pas à l'intérieur des pays où les inégalités régionales se sont creusées.

Commission 2

Cohésion économique et stratégie des entreprises

Président Tawfiq Rkibi / Ghislaine Pellat

Modérateur Jana Marasova

La Commission 2 a reçu 13 communications dont 7 en langue française. Au total, 8 papiers seulement ont été présentés en session. Ce nombre relativement réduit a permis, en revanche, de prendre le temps nécessaire pour engager le débat entre les collègues présents. En vue de synthétiser les travaux, on a cru utile regrouper l'ensemble des interventions selon quatre dimensions : une dimension culturelle, une dimension financière, une dimension marketing, une dimension de stratégie d'entreprise.

En marge des dimensions susvisées, il convient de noter que la communication d'Irena Pietrzyk a permis de faire un rappel historique sur la genèse de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale, tout en soulignant les nuances entre les marchés - commun, unique et intérieur - en positionnant l'ensemble par rapport à l'acte unique européen.

Le cadre de référence, ainsi tracé, a amené les présents à soulever un ensemble d'interrogations, notamment sur les questions des coûts de l'organisation territoriale des Etats, des mouvements autonomistes et indépendantistes et sur les risques associés (cas de l'Espagne, du Royaume Uni et de la Belgique entre autre).

Concernant la dimension culturelle de la problématique de cette commission, les communications ont été centrées sur l'adaptation des stratégies de communication des entreprises multinationales eu égard à la diversité culturelle en Europe et sur la question de confiance en matière de négociation interculturelle.

Indépendamment des voies de renforcement de cette confiance, le débat a concerné également les méthodes et techniques formelles qui ont été étudiées et publiées et qui aident à faciliter le processus et améliorent les niveaux de confiance des entreprises.

La dimension financière, quant à elle, a été axée sur les questions du Crowdfunding, de l'ISR – Investissement Socialement Responsable et, finalement, sur les structures financières dans la zone Euro. Le Crowdfunding a suscité une discussion sur la terminologie française utilisée par les auteurs : Finance sociale versus finance participative et sur l'importance qu'elle représente en matière de perception par les marchés financiers.

Une importance a été accordée aux limites de l'investissement socialement responsable et aux divergences conceptuelles suscitées. La question posée est de savoir si le problème est une question de représentation formelle ou si c'est, plutôt, un problème de manque de législation sur le sujet. La troisième communication de ce groupe a eu, pour sa part, le mérite de soulever plusieurs questions sur la convergence du comportement des agents économiques au sein de la zone euro.

La dimension Marketing a fait l'objet de deux communications traitant, respectivement, de l'effet d'internet sur les stratégies d'innovation des entreprises polonaises, notamment en matière de E-commerce, et des multiples aspects du Marketing des produits locaux.

Le dernier groupe de communications a été classé dans un axe de **stratégie d'entreprise**.

La première des quatre interventions a porté sur la nécessité d'accorder une priorité à la cohésion par le bas. Une étude de cas a été présentée à cet effet. Le deuxième papier a analysé la stratégie d'expansion des entreprises chinoises en Europe. L'auteur a cherché à démontrer son effet sur une cohésion dite de complémentarité. A ce titre, l'audience s'est interrogée sur le rôle de l'Etat chinois en matière de coordination de la politique d'expansion de ses entreprises. Cet axe a également traité de la problématique des délocalisations et de ses effets sur l'emploi.

Le dernier papier a abordé la gestion et le traitement des déchets en présentant les défis posés par le recyclage à l'intégralité des pays européens. Ce fut l'occasion de discuter les expériences des collègues présents concernant leur région et pays respectifs.

De l'ensemble des communications, il y a lieu de noter que la problématique de cohésion se pose tant au niveau des politiques gouvernementales et communautaires, qu'à celui de la stratégie des entreprises et des acteurs économiques et sociaux.

Le constat est que le processus de la globalisation exige des réponses et des solutions de nouvelle génération, capables de rendre la cohésion effective tout en sauvegardant les objectifs de compétitivité et de bien-être des populations.

Commission 3

Cohésion sociale, différences culturelles et retours à l'identité nationale

Président Geneviève Duché

Modérateur Dominique Estragnat

Dans le processus d'union et de cohésion européenne et à la lumière des débats de la commission, trois niveaux d'analyse critique peuvent être retenus.

1. L'influence, le poids de l'idéologie libérale et néo-libérale basée sur le seul contrat et l'individu défini comme séparé des autres et libre.

Cette idéologie à l'origine du « contractualisme » prône la concurrence productrice de bien être, la performance individuelle, la compétitivité sans prendre en compte :

- Les rapports de domination
- La perte du lien social
- Les vulnérabilités humaines
- La violence des rapports humains basés sur la performance économique

Une société et donc la cohésion, où que ce soit, ne peut être seulement la somme de contrats entre individus que l'on imagine libres.

Le social n'est pas le simple produit de l'économie ou une contrainte.

Il est temps pour retrouver l'humain de ré-encastrent l'économie dans le social.

2. Le processus de construction européenne est en panne de démocratie.

On ne peut construire de la cohésion sans démocratie et sans que l'UE soit politique.

Aujourd'hui avec à la tête de l'UE, experts, technocrates et personnalités qui ont très peu de rapport avec la réalité sociale, et qui ne sont compris que par les experts et les technocrates de chaque pays, une coupure existe entre les élites qui savent profiter de l'UE et ceux qui souffrent le plus de la crise économique (exclusion et chômage) et de la transition-transformation économique dans les derniers pays entrés dans l'UE

Cette coupure provoque l'incompréhension et est le contraire d'un processus démocratique informatif et participatif. Elle est un facteur d'augmentation des occasions de délinquance (corruption par exemple) et de dévaluation du processus d'intégration.

Elle est un facteur du refus de l'UE, de la montée des nationalismes et du fascisme.

3. La culture et son importance pour le chemin vers la cohésion

Il s'agit de forger ou de refonder des valeurs communes, mais pas à partir de la tradition ou de traditions figées, pas à partir du passéisme ou d'une trop grande fixation sur le patrimoine qui oblitérerait l'avenir et le devenir. Par contre il y a une mémoire ou des mémoires à faire vivre pour construire de la compréhension mutuelle et éviter les répétitions destructrices de l'histoire européenne.

Il y a à assurer la continuité et l'appropriation par les peuples des changements nécessaires afin qu'il n'y ait pas de trop fort rejet (tout changement provoque de la peur, de la crainte, du repli sur soi) et des replis identitaires porteurs de ruptures et de violence.

L'éducation, partout et le plus tôt possible, doit avoir une place essentielle dans ces processus de recherche d'entente et de construction d'un projet commun.

La culture, c'est le dépassement, c'est l'imagination et la prise en compte des différences. C'est ce qui nourrit les valeurs et l'éthique. C'est ce qui nourrit le désir d'être et de faire ensemble. La culture c'est ce qui permet l'évasion, la créativité et l'innovation sociale et donc ce qui permet de construire sa propre liberté. Le processus de construction européenne ne peut être une

juxtaposition de cultures pas plus qu'il ne peut rejeter aux marges ou dans l'étrangeté ceux qui ne font pas partie de l'UE et ceux qui sont déjà ostracisés dans leur propre pays. Le chemin de la cohésion devrait emprunter celui du dialogue interculturel mais pas seulement. C'est l'acculturation accompagnée du refus de la marchandisation généralisée qui permettra de réelles avancées.

La cohésion européenne ne peut se construire ni sur la marchandisation des corps ni sur les marques « Auchan » ou « Carrefour » qui barrent l'horizon partout dans nos pays !

XXI^e Conférence PGV. Banska Bystrica 2015. Appel à communications

Date et lieu

10 – 11 septembre 2015, Faculté d'Economie de l'UMB, Banská Bystrica, Slovaquie

Titre

Pour une Europe forte, rénover les structures économiques, entrepreneuriales, politiques, territoriales et éducatives

Objectifs

La *rénovation des structures économiques, territoriales et éducatives* est le thème retenu par le Réseau des Pays du groupe de Vysehrad pour sa XXI^e conférence annuelle.

Trois grandes questions seront abordées au cours de la conférence :

1. Rénover les structures économiques et entrepreneuriales
2. Rénover les structures politiques et territoriales
3. Transformer les institutions du savoir et de la transmission des connaissances

1. Rénover les structures économiques et entrepreneuriales

Les communications pourront s'orienter vers deux niveaux d'investigation :

Le niveau macro-économique

Le financement de l'économie
La fiscalité
Le marché du travail et l'harmonisation des législations
La modernisation de l'appareil productif
Le défi énergétique et écologique. Quel futur pour l'environnement ?

Le niveau de l'entreprise

Relance économique de l'entrepreneuriat, renouvellement du parc entrepreneurial
Accompagnement des PME, réseautage pour affronter la concurrence internationale
Management et entrepreneuriat environnemental
Gestion des ressources humaines, responsabilité sociale, difficultés à recruter
Difficultés à se financer, systèmes de financement de l'entreprise
Gestion des nouveaux risques commerciaux, transformation du marketing et de la vente, nouvelles structures pour l'exportation, meilleures pratiques de la publicité
Le numérique : levier de croissance

2. Rénover les structures politiques et territoriales

Le second thème permet de distinguer deux problématiques selon les niveaux d'institutions :

Le niveau politique

Nécessaire refondation de nos démocraties qui s'épuisent et qui produisent des tentations "brunes"

Ambiguïté de l'action publique (production d'égalités ou d'inégalités) et danger que cela représente

Mesures des collectivités locales en faveur de la relance économique, (garanties régionales facilitant l'accès des PME aux crédits bancaires)

Le niveau du Territoire

Dispositifs et instruments de gouvernance territoriale

Management et marketing du territoire,

TIC et nouvelles pratiques dans l'ingénierie territoriale pour un développement territorial durable, outil de réduction des inégalités territoriales et d'accès aux services sociaux

Politiques d'accueil et d'attractivité touristique

Rénovation urbaine, rôle des métropoles, logistique urbaine, distribution, et réseaux de transport multimodal, villes intelligentes

Rénovation des territoires ruraux

Collectivités territoriales, les enjeux des découpages territoriaux et de la gestion locale

Partage du pouvoir entre l'Etat et les collectivités locales

3. Transformer les institutions du savoir et de la transmission des connaissances

Le troisième thème, axé sur l'université, met l'accent sur les différentes visions européennes du système universitaire et sur les actions à engager ou à soutenir.

Les approches peuvent être orientées vers :

Les rôles de l'université

Industrie du savoir, des compétences, de l'innovation, formation des citoyen-nes de l'Europe, pôle structurant du territoire et de cohésion globale

Harmonisation des systèmes universitaires

Offre de formation, économie de la formation, formation en entreprise,

Formation à la recherche

Les difficultés de l'université du XXI^e siècle

Ressources et Statuts : universités publiques vs Universités privées, autonomie des universités

Mondialisation et concurrence (mesure des performances universitaires et classements)

Accueil des étudiants, insertion professionnelle des diplômés

Etudier à l'étranger : coopération internationales Université(s) européenne(s)

Appel à communication

Les propositions de communication doivent parvenir, dans un premier temps, sous forme résumée (1 page max), à l'adresse électronique du coordinateur de l'université d'accueil⁶⁴ et du coordinateur du réseau⁶⁵, avant le **31 décembre 2015**.

Les articles normalisés seront demandés pour le **31 mars 2015**.

Le Conseil d'Administration du réseau se réunira dans la première semaine de mai 2015, pour sélectionner les communications et élaborer le programme de la Conférence.

Les communications qui parviendront après le 31 mars 2015 ne seront pas retenues.

Les langues de la conférence seront le français, l'anglais et le slovaque.

⁶⁴ Jana Marasova < jana.marasova@umb.sk >

⁶⁵ Claude Martin < Claude.Martin@iut2.upmf-grenoble.fr >